PETIT GUIDE DE SURVIE POUR PARENTS DÉPASSÉS

Votre enfant a récemment assisté, dans le cadre du programme *CyberSûreté* de la Sûreté du Québec, à un atelier de sensibilisation sur les dangers associés à l'utilisation d'Internet et les mesures de sécurité et de prévention à privilégier pour vivre une expérience sans tracas. Bien sûr, les enfants grandissent aujourd'hui dans une ère technologique qui évolue rapidement. Ils sont souvent plus habiles que leurs parents, en plus de s'adapter rapidement aux dernières tendances technologiques. Dans un univers où la gestion des vies virtuelles est sans cesse plus complexe, votre enfant a besoin de vous, de vos expériences de vie et de vos conseils pour gérer ce monde et les multiples défis qui s'y rattachent. **Afin de vous épauler, le présent document a pour objectif de vous informer sur les risques liés à l'utilisation des récentes technologies et vous fournira plusieurs conseils afin de jouer un rôle positif dans l'expérience de votre enfant avec Internet.**

Risques liés aux technologies

Une information, une photo ou une vidéo mise en ligne peut être impossible à récupérer ou à supprimer. Tout ce qui est produit à l'aide des nouvelles technologies peut, un jour ou l'autre, être diffusé largement. Les jeunes doivent donc réfléchir aux conséquences de leurs activités en ligne. Ce n'est pas parce qu'une image ou une vidéo a été conçue pour rester privée qu'elle le restera!

- **Il est facile de se sentir anonyme sur Internet.** Les jeunes doivent être conscients que cet anonymat ne doit pas servir à commettre des actes répréhensibles. Les actes d'intimidation ou de harcèlement ainsi que les menaces peuvent sembler moins graves quand la personne visée n'est pas en face de nous. Ils le sont pourtant tout autant.
- **Il faut se méfier des amis virtuels que l'on n'a jamais rencontrés.** Des prédateurs sexuels, notamment, se servent de cet anonymat pour prendre contact avec de possibles victimes sur les réseaux sociaux, les sites de jeux en ligne et les sites de clavardage.
- **Un jeune enfant peut facilement tomber par hasard sur du matériel violent ou à caractère sexuel.** Bien que ce matériel soit, en grande majorité, légal, il n'en est pas moins offensant pour les enfants qui le regardent.

PETIT GUIDE DE SURVIE POUR PARENTS DÉPASSÉS

Que faire en tant que parent?

Indépendamment de l'âge de vos enfants, contribuer au développement de leur esprit critique constitue bien souvent la meilleure des protections. Pour ce faire, il est nécessaire de vous montrer intéressé et ouvert, tout en exposant les dangers potentiels directement liés à l'utilisation d'Internet.

- **Encouragez vos enfants à réfléchir avant de publier.** Le contenu diffusé de façon privée peut toujours être rendu public par la personne avec qui il est partagé. Sensibilisez vos enfants à ce qu'est une information personnelle. Il demeure important de ne pas divulguer ce type d'information à des inconnus ou à des personnes qu'ils n'ont jamais rencontrées.
- **Plutôt que de tenter d'exercer une surveillance sur leurs activités en ligne, faites confiance à vos enfants.** Établissez cependant des règles et définissez les frontières à ne pas dépasser. Assurez-vous que vos enfants comprennent bien vos attentes quant à leur comportement en ligne. Vous pouvez passer une entente avec eux ou signer un contrat familial.
- **La méfiance et la prudence sont les meilleurs moyens de se protéger.** Expliquez aux jeunes que le contenu d'Internet (pages Web, médias sociaux, etc.) ne reflète pas toujours la réalité. Il peut être nécessaire de vérifier les informations obtenues en ligne à l'aide d'autres sources.
- **Proposez à vos enfants des stratégies pour faire face au contenu avec lequel ils ne sont pas à l'aise :** fermer l'écran de l'appareil, consulter un adulte de confiance ou, s'ils sont plus âgés, utiliser les procédures de signalement de contenu inapproprié accessible sur les sites Internet. Utilisez un programme de contrôle ou de filtrage parental, si vous le jugez nécessaire.
- **Familiarisez-vous** avec les classements d'âges des jeux et applications, car ils peuvent en indiquer le contenu.
- Donnez l'exemple! Soyez vous-même prudent et responsable dans votre utilisation d'Internet et des nouvelles technologies.

CYBERSÛRETÉ

PETIT GUIDE DE SURVIE POUR PARENTS DÉPASSÉS

Comment entamer la discussion?

En posant des questions à vos jeunes, vous les aiderez à réfléchir aux moyens qu'ils emploient pour assurer leur sécurité personnelle en ligne.

- **Posez-leur des questions simples.** Quelles sont les choses qu'ils aiment le plus faire en ligne? Quels sites visitent-ils le plus régulièrement? Communiquent-ils avec des amis? Rencontrent-ils de nouvelles personnes? Comment s'assurent-ils de rester en sécurité en ligne? Comment ont-ils appris à prendre des précautions? Savent-ils comment modifier leurs paramètres de sécurité? Comment rapporter des comportements indésirables, ou bloquer des individus sur les services qu'ils utilisent?
- **Proposez-leur de vous aider.** Quels conseils ont-ils à vous donner? Ont-ils des suggestions pour vous aider à sécuriser vos informations personnelles?

Conséquences légales

- Des gestes virtuels en apparence anodins peuvent avoir de sérieuses conséquences dans le monde réel. La publication de contenu offensant ou dégradant à l'égard d'un individu ou d'un groupe, sous forme de commentaires, de photos ou de vidéos, peut faire l'objet d'accusations criminelles. En effet, le *Code criminel* condamne notamment la **diffamation**, la **profération de menaces** et l'**incitation à la haine**.
- La production, la diffusion et le partage d'images intimes entre jeunes ainsi qu'entre jeunes et adultes sont encadrés par les articles du *Code criminel* sur la **pornographie juvénile** et sur la **publication non consensuelle d'images intimes**. Une photo ou une vidéo à caractère sexuel, partagée ou envoyée par des jeunes de moins de 18 ans, peut donc avoir de sérieuses conséquences pour les jeunes l'ayant produite, l'ayant rendue publique ou l'ayant faite circuler.
- Certains comportements en ligne peuvent aussi donner lieu à des **poursuites civiles.**

PETIT GUIDE DE SURVIE POUR PARENTS DÉPASSÉS

Signalez!

Si vous soupçonnez que votre enfant subit ou a subi des contacts sexuels inappropriés, ou qu'il fait l'objet d'une approche en ce sens,

Si vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation ou de menace,

Si vous désirez porter plainte ou dénoncer des comportements qui vous semblent inappropriés,

communiquez avec votre poste de police local ou avec la Sûreté du Québec au 911.

Dénoncez anonymement tout comportement sexuel suspect à l'égard des enfants sur Internet en vous adressant à la **Centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet au http://www.cyberaide.ca, ou par téléphone au 1 866 658-9022.**

Vous pouvez aussi transmettre des renseignements de façon anonyme à la centrale de signalement **Échec au crime, par téléphone au 1 800 711-1800, ou** à la **Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264,** ou **au cic@surete.qc.ca.**–Vous pouvez aussi remplir un signalement en ligne au **https://www.sq.gouv.qc.ca/formulaires/signalement-crime-francais.jsp**.

D'autres sites peuvent vous fournir des conseils et des renseignements sur les bonnes habitudes à adopter sur Internet. Vous trouverez une liste de ces sites au : **http://www.sq.gouv.qc.ca/parent-et-enseignants/la-surete-vous-conseille/sites-web-a-consulter-conseils-parents-enseignants.jsp**